AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AOO) N° DNCMP I JAMES IF/2017 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS POUR LES EFFETS SECONDAIRES DES ANTITUBERCULEUX, DES CONSOMMABLES MEDICAUX ET NON MEDICAUX.

Objet

1. Le Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des médicaments pour les effets secondaires des antituberculeux, les consommables médicaux et les consommables non médicaux. La liste des médicaments, des consommables médicaux, du matériel non médical faisant objet d'appel d'offre se trouve à l'annexe1 du dossier d'appel d'offres.

Financement du marché

2. Le présent marché est entièrement financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2017, alloué au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida.

Type d'Appel d'Offre

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Spécifications du marché

4. Les spécifications techniques pour ces produits sont reprises l'annexe 1 du présent DAO.

Allotissement

- 5. Les fournitures prévus dans le cadre de ce marché est en 3 lots.
- ✓ Lot n°1 : Les médicaments pour les effets secondaires des antituberculeux ;
- ✓ Lot n°2 : Les consommables médicaux;
- ✓ Lot n°3 : Des consommables non médicaux

La compétition se fera par lot.

Garantie de soumission

Une garantie de soumission est exigée, pour un montant est de :

- ✓ Lot 1 : Quatre cent cinquante mille Francs Burundais (450. 000 FBu).
- ✓ Lot 2: Un Million deux cent mille Francs Burundais (1.200. 000 Fbu)



✓ Lot 3: Deux cent cinquante mille Francs Burundais (250. 000 Fbu).

Délais de livraison

6. L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de nonante (90) jours comptés à partir de la remise de la lettre de commande signée par toutes les parties.

Conditions de participation

7. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30 à 15 h 30 (heures de bureau) à l'adresse ci –après :

Secrétariat de la Direction Générale des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96.

Il pourra être obtenu moyennant paiement d'un montant de **Cinquante mille francs burundais (50 000 Fbu)** non remboursable, sur présentation d'un bordereau de versement sur le compte n° 1101/ 001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi(BRB).

Langue de la soumission

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Directeur Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 29 91 96.

Présentation de l'offre

10. Les offres seront présentées dans deux enveloppes distinctes.

La première enveloppe contiendra **l'offre technique** et comprendra les éléments suivants :

- la garantie de soumission ;
- La preuve d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du marché;



- l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR ;
- l'attestation de non recevabilité en original délivrée par l'INSS pour les soumissionnaires locaux ou son équivalent pour les soumissionnaires étrangers;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- L'acte d'engagement ;
- L'adresse fixe et connue;
- L'habilitation à signer les documents engageant l'entreprise;
- Les spécifications techniques.
- l'autorisation du fabricant, pour chaque médicament offert, rédigé suivant le modèle en annexe;

La deuxième enveloppe contiendra l'offre financière et renfermera les éléments ci- après :

- Le bordereau des prix et quantités
- Les délais de livraison
- L'acte de soumission (modèle en annexe)

NB : La non présentation ou la non-conformité de l'un de ces documents constitue un critère Exclusif lors de l'analyse.

Les enveloppes porteront les mentions « Offre technique pour pour la fourniture des médicaments pour les effets secondaires des antituberculeux, les consommables médicaux » et « Offre financière pour pour la fourniture des médicaments pour les effets secondaires des antituberculeux, les consommables médicaux » selon le cas.

Toutes les deux enveloppes seront glissées dans une troisième enveloppe sans aucun signe distinctif et portant clairement les mentions « DAO N°Offre pour la fourniture des médicaments pour les effets secondaires des antituberculeux, les consommables médicaux »

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Validité des offres

11. Les offres sont valables pendant une période cent et vingt jours (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

- 12. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 26./...25../2017 à **09 heures**.
- 13. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.



Séance d'ouverture des offres

14. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants ainsi qu'un représentant de la DNCMP à l'adresse : une des salle de la Direction Générale des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96 le 26.1.5. I2017 à 9heures 30 min. Le PV d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP.

Fait à Bujumbura, le/2017.

Le Directeur Général des Ressources et la Personne Responsable des Marchés Publics au MSPLS

Roger NDIKUMAGENGE

P